

SELARL ABC HUISSIERS
J.L. ROBIN & J.F. TALMONT
Huissiers de Justice associés
Centre d'Affaires
« Le Pré aux Clercs »
2, Rue Abbé Laudrin BP 623
56106 LORIENT Cedex

Tél. : 02.97.21.25.18
Fax : 02.97.21.86.33
Compte Affecté Art 64
CMB 15589 56902 00946697643 84

- PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION -

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT

ET LE TRENTE ET UN AOUT

A LA REQUETE DE :

LA SOCIETE GENERALE, Société Anonyme au capital de 1.009.380.011,25 € inscrite au RCS de PARIS sous le n° 552 120 222, dont le siège social est 29, Boulevard Hausmann à PARIS (75009) agissant sur poursuites et diligences de ses dirigeants sociaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat Maître Alain LE MAGUER, Avocat au barreau de LORIENT représentant la SELARL « LE MAGUER – RINCAZAUX - LE GOFF- RAYNAUD » Avocats au barreau de LORIENT (56100) demeurant, Centre d'Affaires « Le Pré aux Clercs », 2, 4, Rue Abbé Laudrin à LORIENT (56100). (Tél.02.97.84.15.15) Email : plr.avocats@plr-avocats.fr.

Qui se constitue pour la requérante et au cabinet duquel il est élu domicile.

Agissant en vertu.

1°) D'un acte au rapport de Maître Xavier CHABRAN, notaire associé, membre de la société civile professionnelle dénommée « Dominique BOUTEILLER- Catherine MAIRE- Xavier CHABRAN, Pierre-Yves BOUTIN, notaires associés, titulaire d'un Office Notarial sis à VANNES (MORBIHAN) 24, rue des Chanoines, en date du 7 février 2008 contenant une ouverture de crédit d'un montant de 6.400.000 € consentie par la SOCIETE GENERALE à _____, ci-après nommés.

Suivi d'un protocole transactionnel signé entre la SOCIETE GENERALE et _____ en date du 25 octobre 2012 et d'un avenant au protocole transactionnel en date du 17 mars 2015.

2°) De la copie exécutoire d'un jugement réputé contradictoire rendu par le Tribunal de Commerce de VANNES, en date du 20 novembre 2015, dument signifié le 7 décembre

2015, et à ce jour définitif ainsi qu'il en résulte d'un certificat de non-appel délivré par Monsieur le Greffier de la Cour d'Appel de RENNES, en date du 19 janvier 2016.

Suite à un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 13 aout 2018.

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Maître Jean-François TALMONT, Huissier de Justice Associé, Membre de la SELARL ABC HUISSIERS, Titulaire de l'Office d'Huissier de Justice dont le siège est à LORIENT, Centre d'Affaires Le Pré aux Clercs, 2, Rue Abbé Laudrin, soussigné.

Certifie m'être transporté ce jour commune de CRAC'H, lieudit « Le Plessis Kaer » afin de procéder à la description des biens immobiliers propriété de :

Ou y étant parvenu et en présence de :

~ Cabinet EXPERT IMMO à
LANESTER, qui a établi les différents diagnostics immobiliers
prévus par la Loi.

J'ai procédé à l'état descriptif d'un domaine situé lieudit « Plessis Kaer » à CRAC'H :
comprenant :

- Un château formant deux corps d'habitation, l'un s'avancant sur la rivière d'Auray (56400) et l'autre en retour à gauche, parallèlement à ladite rivière.
- Un manoir anglais avec piscine.
- Quatre maisons de gardiens.
- Deux bergeries.
- Une orangerie avec hangar couvert et cave.
- Ancienne écurie.
- Dépendances.
- Trois bâtiments dans la cour carrée.
- Un lavoir avec sa fontaine.
- Terre, bois et plan d'eau y attenants.

Tous droits pouvant être revendiqués sur tous les lais de mer, vasières et rives, droits inaliénables et ininterrompus, confirmés ou reconfirmés, sans exception, dépendant dudit domaine et se trouvant sur la rive droite de la rivière d'AURAY, (56400), lesdits droits tels que confirmés dans l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 30 mars 1853.

Le tout cadastré après remembrement :

- Section ZD n°43, lieudit Poulbenn, pour une contenance de 11 a 18 ca.
- Section ZD n° 46, lieudit Mane Er Naid, pour une contenance de 1 ha 79 a 41 ca.
- Section ZD n° 47, lieudit Mane Er Naid, pour une contenance de 5 ha 63 a 53 ca.
- Section ZE n° 17, lieudit Plessis Kaer, pour une contenance de 15 ha 68 a 31 ca.
- Section ZM n° 3, lieudit Le Grand Bois, pour une contenance de 30 ha 42 a 77 ca.
- Section ZM n° 4, lieudit Le Grand Bois, pour une contenance de 3 ha 76 a 09 ca.

ORIGINE DE PROPRIETE

usnommés pour les avoir acquis aux termes d'un PV de remembrement de la commune de CRAC'H, en date du 6 juin 2011, publié au service de la Publicité Foncière de LORIENT 2, le 8 juin 2011, volume 2011 R 1, suivi d'un acte de correction de formalité en date du 23 avril 2013, volume 2013 D n° 3040.

DESCRIPTION

PARKING *(photos 1,2,3,4)*

La parcelle est cadastrée Section ZD n° 43.

Il s'agit d'un parking goudronné.

On y accède depuis la route départementale n° 28, CRAC'H-AURAY.

Cette parcelle cadastrée Section ZD n° 43 permet l'accès à la parcelle cadastrée Section ZD n° 44, qui est un droit de passage vers la parcelle cadastrée Section ZD n° 46.

Présence d'un puits qui se trouve sur les parcelles cadastrées ZD n° 43 et n° 45.

A l'entrée de la parcelle cadastrée Section ZD n° 44, muret en pierres surmonté d'une grille en fer forgé, avec deux piliers en pierres et briques ou est fixé un portail en fer forgé à deux battants. *(photos 5,6)*

PARCELLE CADASTREE SECTION ZD n° 46.

Chemin en stabilisé, avec d'un coté la rivière d'AURAY et de l'autre côté un bois avec parfois des murets en pierres. (photos 7,8,9,10)

Deux piliers en pierres avec une chaine devant la première maison de gardien. (photos 11,12)

Cette parcelle permet l'accès à la parcelle cadastrée Section ZE n° 17.

PREMIERE MAISON DE GARDIEN

(photos 13,14,15,16,17,18,19,20)

La maison est en pierres recouverte d'un crépi ton pierre, couverte sous ardoises, avec tuyau de descente d'eau pluviales.

Les angles de la maison sont en pierres jointoyées.

Les encadrements des ouvertures sont en pierres de garnit.

PIECE A VIVRE.

Le sol est une dalle de béton, à l'état brut.

Les murs sont recouverts d'un placoplâtre en cours de finition.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage reposant sur poutres.

La carrée de porte est posée, la porte est adossée contre un mur.

Une fenêtre en bois à deux battants, carreau double vitrage, côté Sud.

Deux fenêtres à un battant, carreau double vitrage, côté Nord.

Les travaux d'électricité et de plomberie sont en cours. Le tableau électrique est posé.

WC.

Ils sont en cours d'aménagement.

Le sol est une dalle de béton, à l'état brut.

Les murs sont recouverts d'un placoplâtre en cours de finition.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage reposant sur poutres.

EXTERIEUR AUTOUR DU MANOIR.

La parcelle est cadastrée Section ZE n° 17.

Pelouse devant la façade du manoir en partie Ouest, pelouse à l'arrière en partie Est, pelouse sur les côté Sud et Nord. *(photo 35)*

Chemin d'accès stabilisé pour accéder aux garages à l'arrière du manoir.

Les pompes à chaleur de la maison sont installées à côté de l'entrée des garages.

Un mur en pierres est réalisé à l'Est de la piscine.

La fosse septique se situe sur cette parcelle. *(photo 36)*

Côté Nord du manoir, mur en pierres jointoyées jusqu'à la bergerie. *(photos 37,38,39)*

Dans le prolongement Nord avec retour côté Ouest, mur en pierres délimitant une grande prairie. *(photos 40,41)*

PISCINE

(photo 42)

Elle est située côté Est du manoir avec vue sur la rivière d'AURAY.

Elle présente les dimensions de 12 x 5 mètres.

Il s'agit d'une piscine chauffée avec liner.

La pompe à chaleur de la piscine est installée en contre bas de la piscine. *(photo 43)*

PREMIER RANGEMENT LOCAL TECHNIQUE

(photos 44,45)

Il est situé côté Sud-Est.

Il contient le matériel électrique de la piscine, à savoir, bac à sable, le système de filtrations et de chauffage.

Le sol est en ciment.

Les murs sont en pierres et parpaings.

Le plafond est représenté par les ourdis et les parpaings.

Il est fermé par une porte en bois teintée et vernie.

ETAGE

Il est impossible d'accéder à l'étage, l'escalier n'étant pas posé.

En façade la carrée de fenêtre en bois est posée.

La charpente n'est pas isolée.

PARCELLE CADASTREE SECTION ZE n°17.

Chemin stabilisé avec d'un côté la rivière d'AURAY avec parfois des murets en pierres et de l'autre côté un bois. *(photos 21,22)*

De nombreuses essences d'arbres sont présentes. *(photo 23)*

Cette parcelle longe la rivière d'AURAY et mène au manoir, au château et à toutes dépendances. *(photo 24)*

LAVOIR ET FONTAINE

(photos 25,26,27,28,29,30,31)

Le lavoir et la fontaine sont situés sur la parcelle cadastrée Section ZE n° 17.

Le lavoir est en pierres, couvert sous auvent en ardoises.

Une réserve d'eau est située à côté du lavoir.

La fontaine est entièrement en pierres.

La porte est en bois avec une hermine bretonne.

La fontaine est recouverte de végétations, lierres, ronces, fougères...

BERGERIE

(photos 32,33,34)

La bergerie est située sur la parcelle cadastrée Section ZE n°17.

Elle se situe au Nord-Est du manoir.

Les murs sont en pierres, couverte sous zinc.

DEUXIEME RANGEMENT

(photo 46)

Il est situé côté Nord-Est.

Le sol est en ciment.

Les murs sont cimentés et en parpaings.

Le plafond est représenté par les ourdis et les parpaings.

Il est fermé par une porte en bois teintée et vernie.

MANOIR ANGLAIS DU 18^{ème} SIECLE

(photos 47,48,49,50,51)

Il se situe sur la parcelle cadastrée Section ZE n°17.

Le manoir date de 1870 et a été entièrement rénové en 2015.

Le manoir est en pierres jointoyées. Les encadrements de fenêtres et portes-fenêtres sont en briques. La toiture est en ardoises avec tuyau de descente d'eaux pluviales qui sont déversées en contre bas, sur la propriété.

Les eaux usées sont raccordées à une fosse septique.

Une activité de chambres d'hôtes y est exercée par :

Toutes les ouvertures sont en bois de couleur grise, carreaux double vitrage.

Le système de chauffage est un système de deux fois de pompe à chaleur « Air eau » avec deux ballons d'eau chaude.

Il s'agit d'un chauffage au sol.

L'immeuble est réalisé sur trois niveaux, un rez-de-jardin, un rez-de-chaussée et un étage.

REZ DE JARDIN

(photo52)

On accède au rez-de-jardin depuis le rez de chaussée par l'escalier avec rampe en bois, balustres en fer et marches en chêne.

Le rez-de-jardin comprend un hall, un couloir desservant un cave, la chaufferie, le garage double,

Ainsi qu'une salle de télévision et jeux, et un appartement composé d'une pièce de vie, une chambre, un WC et une salle d'eau.

HALL (photos 53,54)

Le sol est carrelé.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Une niche en pierres dans le mur Ouest.

Côté Est, une fenêtre en bois, peinte, à un battant, carreaux double vitrage.

Côté Est, une porte en bois, peinte, à un battant, carreaux double vitrage.

COULOIR (photos 55,56)

Le couloir est fermé par une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au hall.

Le sol est carrelé.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec deux spots.

Côté Est, deux portes-fenêtres en bois à deux battants, carreaux double vitrage donnant vue sur la rivière d'AURAY.

Présence de trois ballons, citerne d'eau avec système de filtration, qui alimentent le manoir. (photo 57)

Chaque réservoir à une contenance de 250 litres.

Il est ici précisé que le manoir n'est pas relié à un système d'eau publique.

CAVE

Le sol est en gravillon avec socle en béton pour étagères à vins.

Les murs sont enduits à la chaux.

Le plafond est représenté par les ourdis et parpaings de l'étage.

La cave est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise.

CHAUFFERIE (photos 58,59,60)

Le sol est cimenté.

Les murs sont doublés de placoplâtre peint.

Le plafond est en placoplâtre peint avec un point lumineux.

Se trouve là le système de filtration complémentaire en trois citernes présentes dans le couloir, à savoir un surpresseur, divers filtres et purificateur d'eau.

Deux chaudières de marque « ATLANTIC » (ballon thermodynamique) qui sont reliés à la pompe à chaleur.

Le tableau électrique est présent dans cette pièce.

La chaufferie est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise.

GARAGE (photos 61,62,63)

On y accède depuis le couloir par une porte post-formée peinte de couleur grise.

Le sol est carrelé.

Les murs sont enduits à la chaux.

Le plafond est représenté par les ourdis et parpaings de l'étage. L'éclairage électrique se fait par tubes néons.

Côté Nord, deux portails basculants électriques. (photo 64)

Côté Est, une porte-fenêtre en bois à deux battants, carreaux double vitrage donnant vue sur la rivière d'AURAY.

Un meuble de cuisine à quatre portes avec plan de travail ou est encastré un évier à deux bacs avec paillasse, ayant robinet mitigeur eau chaude et eau froide.

SALLE DE TELEVISION (photos 65,66)

On y accède depuis le hall par une porte post-formée peinte de couleur grise.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissu tendu avec quatre spots.

Côté Est, deux portes-fenêtres en bois à deux battants, carreaux double vitrage donnant vue sur la rivière d'AURAY.

APPARTEMENT

Il est composé d'une pièce de vie, d'un WC, d'une salle d'eau, d'une chambre.

PIECE DE VIE (photos 67,68,69)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec trois spots.

Côté Est, une porte-fenêtre en bois à deux battants, carreaux double vitrage donnant vue sur la rivière d'AURAY.

Côté Est, une fenêtre en bois à deux battants, carreaux double vitrage donnant vue sur la rivière d'AURAY.

Côté Sud, une fenêtre en bois à deux battants, carreaux double vitrage.

Côté Sud, une porte vitrée en bois à un battants, carreaux double vitrage.

WC (photo 70)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec un spot.

Un élément WC suspendu avec couvercle et abattant.

Une bouche VMC.

Ils sont fermés par une porte post-formée peinte de couleur grise.

SALLE D'EAU (photos 71,72)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec deux spots.

Un meuble en bois ou repose une vasque ayant robinet eau chaude et eau froide.

Une douche à l'italienne avec flexible, pommeau de douche, et support de douche avec paroi vitrée.

Une bouche VMC.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise.

CHAMBRE (photos 73,74)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec un spot.

Côté Sud, une fenêtre en bois à deux battants, carreaux double vitrage.

Sur le pan de mur Nord, grand placard fermé par trois portes coulissantes.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise.

REZ DE CHAUSSEE

DEGAGEMENT (photos 75,76)

Ce dégagement dessert un SAS conduisant à la lingerie et à un deuxième SAS conduisant à une chambre (*une suite parentale*) et aux WC.

Il dessert aussi la cuisine, l'escalier d'accès à l'étage et au rez-de-jardin, à la salle à manger et au salon.

Le sol est carrelé.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Un pan de mur est en briques et pierres.

Le plafond est en tissus tendu avec cinq spots.

Cinq ouvertures composées chacune d'une porte vitrée en bois, carreaux double vitrage, et quatre châssis fixes, carreaux double vitrage.

PREMIER SAS (photos 77,78,79)

Il est situé côté Nord en bout de dégagement.

Il dessert, la lingerie, et un deuxième SAS.

Le sol est carrelé.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec spots.

Côté Ouest, une fenêtre en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer.

Le SAS est fermé par une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au dégagement.

Et une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au deuxième SAS.

LINGERIE

Le sol est carrelé.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec spots.

Côté Ouest, une fenêtre en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer.

Les arrivées et sorties d'eau sont présentes pour la machine à laver.

DEUXIEME SAS (photo 80)

On y accède depuis le premier SAS une porte post-formée peinte de couleur grise.

Il dessert les WC et une chambre (*suite parentale*).

Le sol est carrelé.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec spots.

WC (photo 81)

Le sol est carrelé.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec un spot.

Une bouche VMC.

Un élément WC suspendu avec couvercle et abattant.

Un lave main.

Ils sont fermés par une porte post-formée peinte de couleur grise.

CHAMBRE (photos 82, 83, 84, 85)

Il s'agit d'une suite parentale située coté Est.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu, avec une poutre ou sont fixés deux rampes de spots.

Côté Est, deux fenêtres en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer, donnant vue sur la rivière d'AURAY.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au dégagement.

SALLE D'EAU (photos 86, 87)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu brillant avec spots.

Une douche à l'italienne avec robinet mitigeur eau chaude et froide, flexible, pommeau de douche et support de douche.

Une paroi vitrée.

La douche est entièrement carrelée.

Un meuble en bois à trois tiroirs ou repose une grande vasque ayant robinet mitigeur eau chaude et eau froide.

Une bouche VMC.

La pièce est fermée par une porte à galandage.

CUISINE (photos 88,89,90,91,92,93,94,95,96,97)

Le sol est carrelé.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec cinq spots.

Côté Est, deux fenêtres en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer, donnant vue sur la rivière d'AURAY.

Sur le pan de mur Sud, grande verrière offrant vue sur l'escalier d'accès à l'étage.

Une bouche VMC.

Deux portes métalliques avec châssis fixes (style atelier), permettent l'accès au dégagement.

La cuisine est aménagée de :

Sur le pan de mur Nord :

- Un placard armoire à deux portes,
- Un placard armoire à trois portes.
- Un meuble à deux portes.
- Un emplacement pour réfrigérateur « Américain ».

En partie basse :

- Deux meubles à une porte, un meuble à trois tiroirs avec plan de travail de couleur noire.

En partie haute :

- Un meuble à trois portes vitrées.
- Deux meubles à une étagère.

Sur le pan de mur Est :

- Un meuble à deux portes et deux tiroirs avec plan de travail de couleur beige.
- Deux meubles tiroirs avec plan de travail de couleur noir.
- Un emplacement pour gazinière.
- Une hotte aspirante de marque « FALCON ».

Sur le pan de mur Sud :

- Un meuble à quatre portes et trois tiroirs avec plan de travail de couleur noire, avec un évier ayant robinet mitigeur eau chaude et eau froide.

Un îlot central composé de :

- Un lave-vaisselle avec porte habillée.
- Deux meubles à une porte.
- Deux meubles à une porte.
- Un meuble à trois tiroirs.
- Un plan de travail de couleur noire avec un évier à un bac ayant robinet mitigeur eau chaud et eau froide.

PETIT DEGAGEMENT *(photo 98)*

Il s'agit d'un passage reliant la cuisine à la salle à manger.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Un pan de mur est un châssis métallique (style atelier), permettant la vue sur l'escalier d'accès à l'étage et d'accès au rez-de-jardin.

Le plafond est en tissus tendu avec quatre spots.

Côté Est, une fenêtre en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage.

SALLE A MANGER *(photos 99,100,101,102)*

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage reposant sur poutres avec deux points lumineux.

Présence d'une cheminée avec insert qui ouvre du côté salon et du côté salle à manger.

Côté Est, deux fenêtres en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer, donnant vue sur la rivière d'AURAY.

Deux portes métalliques avec châssis fixes (style atelier), permettent l'accès au dégagement.

SALON (photos 103,104,105,106,107)

Il est situé au Sud.

Il est contiguë au salon.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage reposant sur poutres avec quatre rampes de spots.

Présence d'une cheminée avec insert qui ouvre du côté salon et du côté salle à manger.

Côté Ouest, deux fenêtres en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer.

Côté Sud, deux fenêtres en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer.

Côté Est, deux fenêtres en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer, donnant vue sur la rivière d'AURAY.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au dégagement.

ETAGE

On accède à l'étage depuis le le grand dégagement du rez-de-chaussée, par un escalier en fer forgé ayant rampe en bois et balustres en fer forgé. (photos 108,109)

Les marches de l'escalier sont en chêne massif.

DEGAGEMENT (photos 110,111)

Il dessert six chambres.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec quatre spots.

En façade Ouest, cinq fenêtres en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer.

SAS (photo 112)

Il dessert deux chambres.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec un spot.

CHAMBRE I APPELEE « COTE OUEST » (photos 113,114)

Il s'agit d'une suite parentale.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec deux spots.

Côté Ouest, une fenêtre en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer, avec imposte vitrée.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au SAS.

SALLE DEAU-WC (photos 115,116)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu brillant avec spots.

Une douche à l'italienne avec robinet mitigeur eau chaude et froide, flexible, pommeau de douche et support de douche.

Une paroi vitrée.

La douche est entièrement carrelée.

Un meuble en bois à trois tiroirs ou repose une grande vasque ayant robinet mitigeur eau chaude et eau froide.

Un élément WC suspendu avec couvercle et abattant.

Une bouche VMC.

La pièce est fermée par une porte à galandage.

CHAMBRE II APPELEE « HOUAT » (photos 117,118)

Il s'agit d'une suite parentale.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec deux spots.

Côté Est, une fenêtre en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer, avec imposte vitrée donnant vue sur la rivière d'AURAY.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au SAS.

SALLE DEAU-WC (photos 119,120)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu brillant avec spots.

Une douche à l'italienne avec robinet mitigeur eau chaude et froide, flexible, pommeau de douche et support de douche.

Une paroi vitrée.

La douche est entièrement carrelée.

Un meuble en bois à trois tiroirs ou repose une grande vasque ayant robinet mitigeur eau chaude et eau froide.

Un élément WC suspendu avec couvercle et abattant.

Une bouche VMC.

La pièce est fermée par une porte à galandage.

CHAMBRE III APPELEE « HOEDIC » (photos 121,122,123)

Il s'agit d'une suite parentale.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec deux spots.

Côté Est, deux fenêtres en bois, peintes, à un battant, carreaux double vitrage, donnant vue sur la rivière d'AURAY.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au dégagement.

SALLE DEAU-WC (photo 124)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu brillant avec deux spots.

Une douche à l'italienne avec robinet mitigeur eau chaude et froide, flexible, pommeau de douche et support de douche.

Une paroi vitrée.

La douche est entièrement carrelée.

Un meuble en bois à trois tiroirs ou repose une grande vasque ayant robinet mitigeur eau chaude et eau froide.

Un élément WC suspendu avec couvercle et abattant.

Une bouche VMC.

La pièce est fermée par une porte à galandage.

SALLE DE BAINS-WC (photos 125,126,127)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu brillant avec deux spots.

Une baignoire blanche avec robinet mitigeur eau chaude et froide, flexible, pommeau de douche et support de douche.

Une paroi vitrée.

Les murs autour de la baignoire sont entièrement carrelés de mosaïque, ainsi que la façade de la baignoire.

Un meuble en bois à trois tiroirs ou repose une grande vasque ayant robinet mitigeur eau chaude et eau froide.

Un élément WC suspendu avec couvercle et abattant.

Une bouche VMC.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise.

CHAMBRE IV (photos 128,129)

On y accède depuis la salle de bains par une porte à galandage.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec spots.

Coté Est, une fenêtre en bois, peinte, à un battant, carreaux double vitrage, crémone en fer, donnant vue sur la rivière d'AURAY.

Un petit escalier permet d'accéder au coin nuit, qui est éclairé par une fenêtre en bois, peinte à un battant, carreaux double vitrage, donnant vue sur la rivière d'AURAY.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise.

CHAMBRE V (photos 130, 131,132)

On peut y accéder depuis la chambre IV par une porte post-formée peinte de couleur grise.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec spots.

Coté Est, une fenêtre en bois, peinte, à un battant, carreaux double vitrage, donnant vue sur la rivière d'AURAY.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au dégagement.

CHAMBRE VI (photos 133, 134)

Il s'agit d'une suite parentale, avec un couloir aménagé de placards, d'une salle de bains-douche, d'un WC séparé, d'une chambre.

COULOIR

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec spots.

Des placards sont aménagés de chaque côté du couloir.

Une trappe de visite au plafond avec un escalier escomptable permet l'accès aux combles qui sont isolés.

Il est fermé par une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au dégagement.

SALLE DE BAINS-DOUCHE. (photos 135,136,137,138)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu brillant avec trois spots.

Deux meubles suspendus à deux tiroirs avec vasque ayant robinet mitigeur eau chaude et eau froide.

Une baignoire encastrée dans le sol, ayant robinet mitigeur eau chaude et eau froide.

Une douche à l'italienne avec robinet mitigeur eau chaude et froide, flexible, pommeau de douche et support de douche.

Une paroi de douche sur trois côtés, et un pan de mur recouvert de faïence murale.

Côté Ouest, une fenêtre en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer, avec imposte vitrée.

Côté Sud, une fenêtre en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage.

Une bouche VMC.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au dégagement.

WC (photos 139,140)

On y accède depuis la salle de bains-douche par une porte post-formée à galandage peinte de couleur grise.

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu brillant avec une applique au-dessus de la porte.

Coté Nord-Ouest, une fenêtre en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage.

Un élément WC suspendu avec couvercle et abattant.

Un bidet avec robinet mitigeur eau chaude et froide.

CHATEAU

(photos 158,160,161,162,163,164,165,166,167,168)

Le château du Plessis Kaer date du 11^{ème} siècle.

Il est composé de deux ailes, et fait face à la rivière d'AURAY à l'Est.

Le château comporte six tours.

Il est réalisé en pierres.

La toiture de l'aile Nord est en ardoises en mauvais état, avec de nombreuses ardoises manquantes.

L'aile Sud a sa toiture écroulée.

Les ouvertures en bois sont en mauvais, les carreaux sont pour la plupart cassés.

EXTERIEUR AUTOUR DU CHATEAU

(photos 169,170)

La végétation est très dense, avec des ronces, des arbres qui se développent un peu partout.

AILE SUD-EST EN RETOUR

(photos 171,172)

Seuls les murs périphériques sont présents.

Les fermes de la charpente sont en mauvais état, les encastremements présentent des signes de pourrissement.

Des étais ont été placés pour sécuriser cette partie de bâtiment dont la toiture menace de s'écrouler.

PARTIE SUD

L'accès se fait par un porche ayant un arc de forme gothique, coté Est en pierres de granit et côté Ouest par du tuffeau. *(photo 173)*

Le sol est empierré. *(photo 174)*

Les murs sont en pierres.

Ce porche est fermé côté Ouest par deux grandes portes battantes en bois ayant carreaux et grille en fer forgé. *(photos 175,176)*

Deux portes en bois, vétustes donnaient accès aux cuisines. *(photo 177)*

Deux fenêtres en bois côté Sud, les menuiseries sont vétustes. *(photo 178)*

CHAMBRE (photos 141,142,143,144)

Le sol est recouvert d'un parquet en chêne.

Les plinthes en bois sont peintes.

Les murs sont doublés en placoplâtre peint.

Le plafond est en tissus tendu avec deux spots.

Côté Est, une fenêtre en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage, crémone en fer, avec imposte vitrée donnant vue sur la rivière d'AURAY.

Côté Sud, une fenêtre en bois, peintes, à deux battants, carreaux double vitrage.

Une cheminée avec insert dans l'angle Nord-Est de la pièce.

La pièce est fermée par une porte post-formée peinte de couleur grise donnant accès au dégagement.

PIGEONNIER (photos 145,146,147,148)

Il est situé sur la parcelle cadastrée Section ZE n°17.

Cette tour se situe entre le manoir et le château.

Il est réalisé en pierres, il est intact sur sa périphérie.

La toiture est absente.

Deux niches pour chiens sont présentes, en mauvais état. (photo 149)

Côté Sud, il est fermé par une porte en bois dégradé. (photo 150)

Depuis ce pigeonnier on accède à deux réserves en sous-sol.

PASSAGE ET RESERVES (photos 151,152,153,154,155,156,157)

Un passage en pierres mène à ces deux réserves.

Le sol est en terre battue.

Une ouverture cylindrique est réalisée dans le plafond de la première cave, et bouchée par un panneau de bois.

Elles sont creusées dans la pierre.

DEUXIEME PARTIE AU SUD VERS LE NORD.

(photos 193,194)

La végétation gagne aussi cette partie de bâtiment.

PIECE ACCUEIL

On y accède depuis le porche par une porte en bois très dégradée. *(photo 195)*

Le sol est recouvert de tomettes. *(photo 196)*

Les murs en pierres sont recouverts d'un crépi. Ils sont en partie infiltrés. *(photo 197)*

Les plinthes sont en bois.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes, il est en partie tombé. *(photo 198)*

Présence d'une grande cheminée dans cette pièce. *(photo 199)*

Côté Est, une fenêtre en bois avec volet bois intérieur, l'ensemble est vétuste.

Cette pièce comprend une tour à l'Ouest.

TOUR A L'OUEST

Le sol est en ciment.

Les murs en pierres sont recouverts d'un crépi.

Une petite fenêtre en bois, vétuste.

Le plafond de cette tour est écroulé. *(photo 200)*

Dans cette tour se trouve un tableau électrique qui n'est plus fonctionnel. *(photo 201)*

BUREAU DU REGISSEUR

On y accède depuis la pièce accueil par une porte en bois vitrée qui est très vétuste. *(photo 202)*

Le sol est carrelé. *(photo 203)*

Les plinthes en bois sont vétustes.

Les murs sont en pierres recouverts d'un crépi.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes, il est en partie tombé. *(photo 204)*

DEGAGEMENT.

On y accède depuis le porche par une porte en bois très dégradée. *(photo 179)*

Le sol est recouvert de carrelage, très abimé.

Les murs en plâtre sont fortement dégradés. *(photo 180)*

Le plafond est en plâtre fortement dégradé. *(photo 181)*

Un second accès existe côté Ouest, fermé par une porte en bois, dégradée. Les carreaux sont pour partie cassés. *(photos 182,183)*

Après ce dégagement, j'observe une pièce qui devait servir d'accueil.

Cette partie est très dangereuse. La végétation a gagné l'intérieur de cette partie. *(photos 184,185,186,187,188)*

Les planchers n'existent plus, les poutres sont pour partie tombées. *(photo 189)*

Les morceaux de charpente sont pour partie tombés à l'intérieur. *(photo 190)*

L'escalier est en partie tombé. Les marches en bois sont pourries. *(photos 191,192)*

PIGNON SUD

La végétation a gagné la pierre.

Il existe là une porte en bois qui est recouverte de ronces.

On ne peut y accéder.

Il est dangereux d'y pénétrer compte tenu de l'effondrement d'une partie des éléments de charpente.

SOUS SOL

Il est situé sous l'aile Sud.

On y accède depuis l'extérieur et l'intérieur, mais compte tenu de l'état actuel il nous est impossible d'y accéder.

Côté Est, une fenêtre en bois, à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec volet bois intérieur, l'ensemble est vétuste. (photo 205)

Présence d'une cheminée avec habillage bois. (photo 206)

ANCIENNES CUISINES (photo 207)

On y accède depuis le bureau du régisseur par une porte en bois, vétuste. (photo 208)

Le sol est carrelé.

Les plinthes sont carrelées.

Les murs sont en pierres recouverts d'un crépi.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes, il est en partie tombé. (photo 209)

Présence d'une grande hotte à l'endroit où se trouvait les fourneaux. A cet endroit, les murs sont recouverts d'un carrelage. (photos 210,211)

Côté Est, trois fenêtres à quatre battants, avec crémonne en fer, l'ensemble est vétuste. (photo 212)

Côté Ouest, une porte vitrée à deux battants, avec imposte, l'ensemble est vétuste. (photo 213)

PIECE POUR LE PERSONNEL (photo 214)

On y accède depuis la cuisine par une porte en bois peinte, vétuste.

Châssis fixe vitré offrant vue sur la cuisine, les vitres sont cassées.

Le sol est carrelé.

Les plinthes sont en bois peintes.

Un pan de mur est en placoplâtre. (photo 215)

Les autres pans de mur sont en pierres recouverts d'un crépi et de papier peint, usagé. (photo 216)

Le plafond est en plâtre sur lambourdes.

Côté Ouest, une fenêtre en bois, à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec volet bois, l'ensemble est vétuste. Grille anti effraction. (photo 217)

CAGE D'ESCALIER

On y accède depuis la cuisine par une porte en bois ayant serrure et clé. *(photo 218)*

L'escalier est en chêne, les balustres sont en bois, la rampe est en bois, les poteaux sont en bois sculptés avec des têtes de lion. *(photos 219,220)*

Les murs sont recouverts d'un crépi en mauvais état. *(photos 221,222)*

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est peint en couleur pastel. *(photo 223)*

Une fenêtre en bois à deux battants éclaire la cage d'escalier. *(photo 224)*

HALL *(photo 225)*

La porte en bois peint avec carreaux simple vitrage ayant grille de sécurité, ouvre à l'Ouest.

Au-dessus de la porte une fenêtre à deux battants, carreau simple vitrage, avec grille de sécurité. *(photo 226)*

Le sol est carrelé.

Les plinthes sont carrelées.

Les murs sont recouverts de tissus tendu.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes.

Ce hall dessert les caves, le couloir et le salon I avec tour.

CAVE

Elles sont au nombre de trois.

On y accède depuis le hall sous l'escalier. *(photo 227)*

Cave I *(photo 228)*

Le sol est en ciment.

Les murs sont en pierres.

Le plafond est en briques en forme de voute.

Présence d'un carré en ciment au sol ou de l'eau circule.

Une porte en bois double permet d'accéder à l'extérieur. *(photo 229)*

La cave est séparée du hall par une porte en bois.

Cave II et III (photos 230,231,232,233)

Le sol est en terre battue. (photo 234)

Les murs sont en pierres.

Le plafond est en briques en forme de voute. (photos 235,236)

Elles sont séparées de la cave I par une porte en bois. (photo 237)

RESERVES EXTERIEURES (photo 238)

Elles sont au nombre de deux.

Le sol est en terre battue.

Les murs sont en pierres.

COULOIR (photos 239,240,241, 242)

Le sol est carrelé.

Les plinthes sont carrelées.

Les murs sont recouverts de tissus tendu avec un habillage en partie basse.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes.

Il dessert les salons 2 et 3.

Côté Sud, une porte en bois ouvre sur la cour du château. On y accède par un escalier en ciment. (photo 243)

TOILETTES (photo 244)

On y accède depuis le couloir.

Ils sont fermés par une porte isoplane peinte.

Le sol est carrelé.

Les murs sont en placoplâtre.

Un meuble avec vasque ayant robinet.

WC (photo 245)

On y accède depuis les toilettes par une porte isoplane.

Un élément WC est présent, non fonctionnel.

Le sol est carrelé.

Les murs sont recouverts d'un enduit abimé.

SALON I AVEC TOUR (photo 246)

Il est situé au Nord-Ouest.

On y accède depuis le hall par deux portes en bois peintes. L'embrasement est en bois. (photo 247)

Le sol est carrelé.

Les plinthes sont carrelées.

La partie basse des murs est sous habillage bois.

La partie haute des murs est recouverte de tissu tendu sur lambourdes, en mauvais état. (photo 248)

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage avec poutres. Habillage entre les poutres. (photo 249)

Côté Ouest, une fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage et grille anti-effraction. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre.

Côté Nord, une porte fenêtre à quatre battants, carreaux simple vitrage avec volets.

Tour (photo 250)

Elle est située à l'angle Nord-Ouest.

On y accède depuis ce salon par une porte en bois peinte. (photo 251)

Le sol est carrelé.

Les plinthes sont carrelées.

La partie basse des murs est sous habillage bois.

La partie haute des murs est recouverte de tissu tendu sur lambourdes. (photo 252)

Le plafond est en plâtre sur lambourdes.

Côté Nord-Ouest, une fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Présence de volets. (photo 253)

SALON II (photos 254,255,256)

Il est situé dans l'aile Nord.

Il est séparé du salon I par une porte double en bois. L'embrasement est en bois.

Le sol est un parquet flottant.

Les plinthes sont en bois.

La partie basse des murs est sous habillage bois. Sur un pan de mur l'habillage bois est tombé.

La partie haute des murs est recouverte de tissu tendu sur lambourdes.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage avec poutres. Habillage entre les poutres. Rosace au plafond. (photo 257)

Côté Nord, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre. Présence de volets. (photo 258)

Une ouverture permet d'accéder au couloir.

Une cheminée en marbre est présente. (photo 259)

SALON III (photos 260,261)

Il est situé dans l'aile Nord.

Il est séparé du salon II par une porte double en bois. L'embrasement est en bois.

Le sol est un parquet flottant.

Les plinthes sont en carrelage.

La partie basse des murs est sous habillage. Sur un pan de mur l'habillage est tombé.

La partie haute des murs est recouverte de tissu tendu sur lambourdes.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage avec poutres. Habillage entre les poutres. Rosace au plafond. (photo 262)

Côté Nord, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre. Présence de volets. (photo 263)

Côté Sud, deux fenêtres en bois, à quatre battants, avec grille anti effraction. (photo 264)

Une cheminée en pierres est présente. (photo 265)

Une double porte en bois permet l'accès au couloir. (photo 266)

Deux portes en bois à deux battants permettent d'accéder au salon IV.

SALON IV (photo 267)

Il est situé dans l'aile Nord.

Il est séparé du salon III par deux portes double en bois. L'embrasement est en bois. (photo 268)

Le sol est un parquet flottant.

Les plinthes sont en carrelage.

La partie basse des murs est sous habillage. Sur un pan de mur l'habillage est tombé.

La partie haute des murs est recouverte de tissu tendu sur lambourdes.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage avec poutres. Habillage entre les poutres. (photo 269)

Côté Nord, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre. Présence de volets. (photo 270)

Une porte en bois vitrée permet d'accéder à la tour centrale. (photo 271)

Deux ouvertures permettent l'accès au salon V.

SALON V (photo 272)

Il est situé dans l'aile Nord.

Il est séparé du salon IV par deux ouvertures, dont les portes ont été enlevées. L'embrasement est en bois. (photo 273)

Le sol est un parquet flottant.

Les plinthes sont en bois.

La partie basse des murs est sous habillage.

La partie haute des murs est recouverte de tissu tendu sur lambourdes.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage avec poutres. Habillage entre les poutres. Rosace au plafond. (photo 274)

Côté Nord, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre. Présence de volets.

Côté Sud, deux fenêtres en bois à deux battants, carreaux simple vitrage. (photo 275)

Une cheminée en pierres avec hotte. (photo 276)

Deux portes en bois à deux battants permettent d'accéder au salon VI.

SALON VI AVEC DEUX TOURS. (photo 277)

Il est situé dans l'aile Nord.

Il est séparé du salon V par de fois deux portes en bois à deux battants. L'embrasement est en bois.

(photo 278)

Le sol est un parquet flottant.

Les plinthes sont en bois.

La partie basse des murs est sous habillage.

La partie haute des murs est recouverte de tissu tendu sur lambourdes.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage avec poutres. Habillage entre les poutres. Rosaces au plafond. (photos 279,280)

Côté Nord, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre. Présence de volets. (photo 281)

Côté Est, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre. Présence de volets. (photo 282)

Côté Sud, deux fenêtres en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage. (photo 283)

Une cheminée en pierres avec hotte adossée au mur Ouest. (photo 284)

Tour I

Elle est située au Nord-Est.

L'accès se fait directement depuis le salon VI. (photos 285,286)

Elle est fermée par deux portes en bois qui sont tombées.

Le sol est recouvert d'un tripli.

La partie basse des murs est sous habillage, qui est dégradé. (photo 287)

La partie haute des murs est recouverte de tissu tendu sur lambourdes.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est infiltré. (photo 288)

Côté Nord, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec grille anti-effraction.

Côté Nord-Est, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec grille anti-effraction.

Côté Est, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec grille anti-effraction.

Tour II (photos 289,290)

Elle est située au Sud-Est.

L'accès se fait directement depuis le salon VI. (photo 291)

Elle est fermée par deux portes en bois qui sont tombées.

Le sol est recouvert d'un tripli.

La partie basse des murs est sous habillage.

La partie haute des murs est recouverte de tissu tendu sur lambourdes.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est infiltré. (photo 292)

Côté Nord-Est, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec grille anti-effraction.

Côté est, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec grille anti-effraction.

Côté Sud, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec grille anti-effraction.

TOUR CENTRALE (photos 293,294)

Elle est située au milieu de l'aile Nord.

On y accède depuis le salon IV par une porte en bois vitrée. La voute est en pierres. (photo 295)

Une porte en bois à deux vantaux peint au sang de bœuf permet l'accès sur la cour du château côté Sud.

Selon déclaration cette porte est classée.

Le sol est en carrelage mosaïque avec armoiries. (photo 296)

Les plinthes sont carrelées.

Les murs sont pour partie en pierres et pour autre partie sous crépi.

Le plafond est représenté par le dessous de l'escalier en pierres qui est recouvert d'un crépi. (photo 297)

CAGE D'ESCALIER

Les marches de l'escalier sont en pierres. *(photo 298)*

Les murs de la cage d'escalier sont crépis. *(photos 299,300)*

Côté Ouest, deux petites fenêtres en bois à un battant carreaux simple vitrage éclaire cette cage d'escalier.

Le palier a son sol en pierres.

ETAGE

Il est fermé par une porte en verre donnant accès au palier en haut de l'escalier.

COULOIR *(photos 301,302)*

Le couloir est situé côté Sud de l'aile Nord-Est.

Le sol est un plancher bois.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'un crépi.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes.

Côté Sud, quatre fenêtres à quatre battants, carreaux simple vitrage, crémone en fer éclaire ce long couloir. *(photo 303)*

La description des chambres s'est faite en commençant par la droite en haut du palier et à gauche en continuité.

CHAMBRE I *(photo 304)*

Elle est située en partie centrale.

Le sol est en parquet à l'anglaise.

Les murs sont en pierres. *(photos 305,306)*

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé.

Côté Nord, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre.

Entre la chambre I et la chambre II, il existe une ouverture sans porte. *(photo 307)*

Entre la chambre I et la chambre V, il existe une ouverture sans porte. *(photo 308)*

CHAMBRE II (photo 309)

Le sol est en parquet à l'anglaise.

Les murs sont en pierres. Le pan de mur Est est recouvert de tapisserie.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé. (photo 310)

Côté Nord, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre. (photo 311)

Une cheminée adossée au mur Ouest. (photo 312)

Entre la chambre II et la chambre III, il existe une ouverture sans porte. (photo 313)

Une porte en bois permet l'accès à une ancienne salle de bains. (photo 314)

La pièce est fermée par une porte en bois donnant accès au couloir.

ANCIENNE SALLE DE BAINS (photos 315,316)

Le sol est en parquet à l'anglaise.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'un crépi.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé. (photo 317)

Côté Nord une petite fenêtre en bois à un battant, avec volet.
Les éléments sanitaires n'existent plus.

Une alcôve est encastrée dans le mur.

La pièce est fermée par une porte en bois. (photo 318)

ANCIENNES TOILETTES

Cette pièce est en deux parties.

Première partie (photo 319)

Le sol est en parquet à l'anglaise.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'un crépi.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé.

La pièce est fermée par une porte en bois.

Deuxième partie (photo 320)

Le sol est recouvert d'un linoléum.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'un crépi.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé.

Côté Nord une petite fenêtre en bois à un battant. (photo 321)

Un élément WC est présent, il hors d'usage.

Un lave main avec robinet.

La pièce est fermée par une porte en bois,

CHAMBRE III (photo 322)

Le sol est en parquet à l'anglaise.

Les murs sont en pierres. Le pan de mur Ouest est recouvert de tapisserie.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé. (photo 323)

Côté Nord, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre.

Entre la chambre III et la chambre IV, il existe deux portes double en bois. (photo 324)

La pièce est fermée par une porte en bois donnant accès au couloir.

CHAMBRE IV AVEC DEUX TOURS. (photos 325,326,327,328)

Cette chambre a la particularité d'avoir des angles arrondis.

On accède à cette chambre depuis la chambre III, par deux portes double en bois.

Le sol est en parquet en « points de Hongrie »

Les murs sont en pierres. Le pan de mur Ouest est en plâtre.

Le plafond est représenté par le plancher de l'étage reposant sur poutres avec habillage entre les poutres. (photo 329)

Côté Est, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre. Un balcon est présent. (photo 330)

Une ancienne cheminée sur le mur Nord. *(photo 331)*

Première Tour *(photo 332)*

Elle est située côté Nord-Est.

Le sol est en parquet à l'anglaise.

Les murs sont recouverts d'un crépi.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est en partie tombé. *(photo 333)*

Côté Nord, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec grille anti-effraction.

Côté Nord-Est, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec grille anti-effraction.

Côté Est, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec grille anti-effraction.

Deuxième Tour. *(photos 334,335,336)*

Elle est située au Sud-Est. Il s'agit d'une chapelle.

Le sol est en parquet à l'anglaise.

Les murs sont recouverts d'un crépi.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. *(photo 333)*

Côté Nord-Est, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage avec crémone en fer.

Côté Est, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec crémone en fer.

Côté Sud, une fenêtre en bois à quatre battants, carreaux simple vitrage, avec crémone en fer.

En partie haute trois lucarnes.

En partie haute un balcon qui permet une vue depuis le grenier. *(photo 337)*

CHAMBRE V AVEC SALLE DE BAINS. *(photo 338)*

Elle est située côté gauche de la tour centrale.

Le sol est en parquet à l'anglaise.

Les murs sont en pierres.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé.

Côté Nord, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre. *(photo 339)*

Sur le pan de mur Est, une cheminée en pierres recouverte de plâtre. *(photo 340)*

Entre la chambre I et la chambre V, il existe une ouverture sans porte.

La pièce est fermée par une porte en bois donnant accès au couloir.

Salle de bains *(photos 341,342,343)*

Le sol est recouvert d'un linoléum.

Les murs sont recouverts de faïence murale sur 1 mètre de hauteur, la partie haute est recouverte de tapisserie.

Un radiateur en fonte.

Un lavabo sur colonne avec robinet.

Un bidet avec robinet.

Un élément WC avec réserve.

Une baignoire avec robinet, flexible, pommeau et support de douche.

L'ensemble est ancien.

CHAMBRE VI AVEC SALLE DE BAINS. *(photos 344,345, 346)*

Le sol est en parquet à l'anglaise.

Les murs sont en pierres.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé.

Côté Nord, une porte-fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre. *(photo 347)*

Entre la chambre VI et la chambre VII, il existe une ouverture sans porte.

Côté Est une ancienne cheminée. *(photo 348)*

La pièce est fermée par une porte en bois donnant accès au couloir.

Salle de bains *(photos 349,350)*

Le sol est recouvert d'une moquette.

Les murs sont recouverts de faïence murale sur 1 mètre de hauteur, la partie haute est recouverte de tapisserie.

Un radiateur en fonte.

Un lavabo sur colonne avec robinet.

Un bidet avec robinet.

Un élément WC avec réserve.

Une baignoire avec robinet, flexible, pommeau et support de douche.

L'ensemble est ancien.

CHAMBRE VII AVEC TOUR. (photo 351)

Le sol est en parquet à l'anglaise.

Les murs sont en pierres.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé. Une rosace au plafond. (photo 352)

Côté Nord, une porte-fenêtre à deux battants avec carreaux simple vitrage. Impostes au-dessus de la porte-fenêtre. (photo 353)

Côté Est une ancienne cheminée. (photo 354)

La pièce est fermée par une porte en bois donnant accès au couloir.

Tour

Elle est située côté Nord-Ouest.

L'accès se fait depuis le salon VII. (photo 355)

Le sol est en parquet à l'anglaise.

Les murs sont en pierres.

Le plafond est en plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé.

Côté Nord, la fenêtre à deux battants avec carreaux simple vitrage est tombée sur le parquet. (photo 356)

Côté Sud, une fenêtre à quatre battants avec carreaux simple vitrage. (photo 357)

PALIER (photo 358)

Le sol est un parquet à l'anglaise.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'un crépi, abimé.

Le plafond est recouvert de plâtre sur lambourdes.

Côté Ouest, deux fenêtres en bois à quatre vantaux, carreaux simple vitrage.

Ce palier est desservi par l'escalier qui part du hall du rez-de-chaussée et qui mène au deuxième étage. (photo 359)

DEUXIEME ETAGE

On y accède par l'escalier depuis le palier du premier étage, il est fermé par une porte en bois. (photo 360)

COULOIR (photos 361,362)

Le sol est un parquet à l'anglaise.

Les plinthes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'un crépi, très abimé.

Le plafond est recouvert de plâtre sur lambourdes.

Côté Ouest, deux fenêtres en bois à quatre vantaux, carreaux simple vitrage.

WC (photo 363)

Le sol est un parquet à l'anglaise.

Les plinthes restantes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie, ou en pierres.

Le plafond est recouvert de plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé. (photo 364)

Côté Ouest, une fenêtre en bois à quatre vantaux, carreaux simple vitrage.

Un élément WC qui est cassé.

Un lave main d'angle en très mauvais état.

CHAMBRE VIII ET VIII (photos 365,366)

Elle est située dans l'aile Sud et offre une vue sur la rivière d'AURAY.

La cloison a été cassée entre les chambres 8 et 9, ce qui en fait une grande chambre.

Le sol est un parquet à l'anglaise.

Les plinthes restantes sont en bois.

Les murs sont recouverts d'une tapisserie, ou en pierres.

Le plafond est recouvert de plâtre sur lambourdes. Il est en partie écroulé.

Côté Ouest, deux fenêtres en bois à quatre vantaux, carreaux simple vitrage. (photo 367)

Entre la chambre VIII et la chambre X, il existe une ouverture sans porte.

La pièce est fermée par une porte en bois.

CHAMBRE X (photos 368,369)

Le sol est un parquet à l'anglaise.

Les murs sont en pierres.

Les pannes sont pour partie tombées. (photos 370, 371, 372)

Côté Ouest, deux fenêtres en bois à quatre vantaux, carreaux simple vitrage. Une fenêtre est tombée.

Entre la chambre X et la chambre XI, il existe une ouverture sans porte.

La pièce est fermée par une porte en bois.

CHAMBRE XI (photo 373)

Le sol est un parquet à l'anglaise.

Les murs sont en pierres.

Les pannes sont pour partie tombées. (photo 374,375)

Côté Est, une porte-fenêtre en bois à quatre vantaux, carreaux simple vitrage.

Côté Ouest, la fenêtre en bois est en très mauvais état, cassée. (photo 376)

Il existe deux ouvertures dans cette chambre permettant d'accéder au reste de l'aile Sud en passant au-dessus du porche.

Cette partie est inaccessible.

DEUXIEME ETAGE

On accède au deuxième étage depuis l'escalier en pierres situé dans la tour centrale. (photos 377)

Aile Nord (photos 378,379,380,381,382)

En ce qui concerne l'aile Nord, les closions ont été abattues. Il subsiste les quatre murs de séparations en pierres.

Il ne reste que le plancher et la charpente.

Une partie de la toiture au Nord Est est écroulée.

Aile Sud (photos 383, 384, 385)

On y accède depuis l'aile Nord par un escalier en bois. (photos 386,387)

En ce qui concerne l'aile Sud, les closions ont été abattues. Il subsiste les quatre murs de séparations en pierres.

Il est ici précisé qu'à l'extrémité Sud le plancher est écroulé. (photo 388)

TOUR

Elle est située au Sud.

Le sol est un plancher.

Les murs sont recouverts d'un crépi, qui est infiltrés. (photos 389,390)

Trois petites fenêtres en bois.

Il existe une grande réserve d'eau posée sur un échafaudage en bois. (photos 391,392)

La tour est fermée par une petite porte en bois. (photos 393,394)

CHAPELLE (photos 395,396,397)

Elle est située dans la tour centrale au dernier étage.

On y accède depuis le grenier par un escalier en colimaçon en bois éclairé par une petite lucarne. (photo 398)

Le sol est recouvert d'un tripli.

Les murs et le plafond sont recouverts d'un crépi, en mauvais état. (photos 399 ?400)

Côté Sud, un vitrail au-dessus de la petite fenêtre en bois.

Une cheminée en pierres.

La porte en bois de cette chapelle est tombée. (*photo 401*)

DEUXIEME MAISON DE GARDIEN

Elle est située sur la parcelle cadastrée ZM n° 3. L'accès se fait par les bois. (*photos 402 403 ?404*)

Elle est construite en pierres et couverte sous ardoises à l'état d'usage.

INTERIEUR (*photos 405,406,407,408,409,410*)

Côté Sud, une porte en bois vétuste.

Le sol est une dalle de ciment. Une cheminée dans le mur Ouest.

Les murs sont en pierres.

Le plafond s'est écroulé.

Côté ouest, deux fenêtres.

Coté Est une fenêtre en bois.

L'étage est inaccessible, l'escalier s'est écoulé.

La maison est couverte de lierres et de végétation.

TROISIEME MAISON DE GARDIEN.

(*photos 411,412*)

Elle est située sur la parcelle cadastrée section ZM n° 4.

Pour y accéder il faut passer par un gué. (*photos 413,414,415*)

Elle est construite en pierres et couverte sous ardoises.

L'ensemble est en mauvais état, sans entretien.

La plupart des ouvertures ont été condamnées par des parpaings.

INTERIEUR (*photos 416,417,418,419*)

Les murs sont en pierres.

Le plafond s'est écroulé.

L'étage est inaccessible, l'escalier s'est écoulé.

Il existe un ancien quai de mise à l'eau à proximité, en pierres. (*photos 420,421*)

QUATRIEME MAISON DE GARDIEN

(photos 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429,430,431)

Elle est située sur la parcelle cadastrée ZM n° 3.

Elle est construite en pierres et couverte sous ardoises à l'état d'usage.

INTERIEUR

Côté Est, une porte en bois vétuste.

Le sol est en ciment.

Les murs sont en pierres.

Le plafond s'est écroulé.

Côté Est, une fenêtre.

Côté Ouest, une cheminée en pierres.

L'étage est inaccessible, l'escalier s'est écoulé.

La maison est couverte de lierres et de végétation.

BERGERIE

(photos 432, 433, 434, 435,436,437)

Elle est située sur la parcelle cadastrée Section ZE n°17.

Elle est réalisée en pierres avec couverture en ardoises, avec une fenêtre de toit. La toiture est neuve.

Le sol est en terre battue.

Quatre ouvertures, fermés par des panneaux de bois.

ORANGERAIE

(photos 438, 439,440,441,442,444)

Elle est située sur la parcelle cadastrée Section ZE n°17.

Elle est réalisée en pierres.

Le chevonnage et le voligeage sont réalisés.

Côté Est, cinq ouvertures en voute.

INTERIEUR

Le sol est une dalle de béton, coté Sud, le reste en en terre battue.

Les murs sont en pierres.

Côté Ouest, cinq ouvertures.

Les pannes pour poser un plancher sont présentes.

HANGAR

(photos 445, 446)

Il est situé dans le prolongement de l'orangerie.

Côté Est, il est à ciel ouvert.

Côté Ouest, le mur est en pierres avec deux grades ouvertures.

La toiture est absente.

La charpente est présente.

Les pannes pour poser un plancher sont présentes.

Côté Ouest, le chevonnage est présent.

Le sol est en terre battue.

GRANGE

(photos 447, 448, 449, 450, 451)

Elle est située dans le prolongement du hangar.

La toiture en ardoises sur chevrons et voliges est récente.

Côté Est, la façade est en bois en partie haute.

Les murs sont en pierres.

Côté Ouest, une ouverture.

Le sol est en terre battue.

Les pannes pour poser un plancher sont présentes.

CAVE

(photos 452, 453, 454)

Elle est située dans le prolongement du hangar.

La toiture en ardoises sur chevrons et voliges est récente.

Les pannes pour poser un plancher sont présentes.

Les murs sont en pierres.

Côté Est, une ouverture de porte.

Côté Ouest, une ouverture.

Le sol est en terre battue.

ANCIEN CORPS DE FERME

Il est situé au Nord-Ouest de l'orangerie.

Il ne substitue que le mur Est et les pignons qui sont en pierres. *(photo 455)*

ANCIEN POULAILLER

(photos 456, 457, 458, 459)

Les murs sont recouverts d'un enduit.

La toiture est tôles de fibro ciment.

Il m'est impossible d'approcher en fonction de la végétation.

COUR CARREE

Le mur d'enceinte est en pierres. *(photos 460,461)*

Elle est composée de trois bâtiments et d'une ancienne cave.

Autour, le terrain est en friches. *(photo 462)*

APPENTI

(photo 463)

Elle est adossée au mur de l'ancien corps de ferme.

Les murs sont en pierres.

La toiture est tôles de fibro ciment.

PREMIER BATIMENT

(photos 464, 465, 466,46,7468,469)

Il est réalisé en pierres, couvert sous ardoises.

La charpente et la toiture sous ardoises avec chevrons et voliges sont récentes.

Les tuyaux de descentes d'eaux pluviales sont posés.

Le sol est pour partie en ciment et pour autre partie en terre battue.

Côté Sud, une ouverture en voute.

Côté Nord, une ouverture.

En façade Est, trois ouvertures pour portes, et trois ouvertures pour fenêtres.

DEUXIEME BATIMENT

(photos 470,471)

Il est exposé au Sud.

Il est composé de trois pièces.

Il est réalisé en pierres, couvert sous ardoises.

La charpente et la toiture sous ardoises avec chevrons et voliges sont récentes.

Les tuyaux de descentes d'eaux pluviales sont posés.

Sur un linteau de pierres, l'inscription 1819 est visible.

PREMIERE PIECE *(photos 472473,474)*

Les murs sont en pierres.

Le sol est en terre battue.

Côté Ouest, une grande cheminée en pierres.

Côté Nord, deux ouvertures

Côté Sud, une ouverture de porte, une ouverture de fenêtre, et une gerbière en toiture.

Les pannes pour poser un plancher sont présentes.

Une porte en bois sépare la 1^{er} et la 2^{ème} pièce.

DEUXIEME PIECE (photos 475,476,477)

Les murs sont en pierres.

Le sol est en ciment.

Côté Sud, une ouverture de porte, une ouverture de fenêtre, fermée par des planches en bois.

Les pannes et le plancher de l'étage sont posés.

TROISIEME PARTIE (photos 478,479,480,481)

Les murs sont en pierres.

Le sol est pour partie en ciment et pour autre partie en terre battue.

En façade Sud, une porte en bois vitrée avec verrou et une ouverture de porte fermée par des planches de bois.

Coté Est, une ouverture fenêtre dans le mur refait en parpaings.

TROISIEME BATIMENT

(photos 482,483,484,485,486,487)

Il s'agit du bâtiment le plus à l'Est.

Il est réalisé en pierres, couvert sous ardoises.

La charpente et la toiture sous ardoises avec chevrons et voliges sont récentes.

Les tuyaux de descentes d'eaux pluviales sont posés.

Le sol est terre battue.

Côté Ouest, quatre ouvertures et une gerbière en toiture.

Côté Nord, deux ouvertures.

Côté Est, trois ouvertures.

Côté Sud, une ouverture en hauteur.

GENERALITES

CHATEAU

Le château est en mauvais état, et demande des réparations importantes.

L'électricité et l'eau sont coupées.

MANOIR

Le manoir est occupé par _____ qui disposent de chambres d'hôtes.

Le manoir est équipé de l'eau, mais ne dépend pas d'un réseau collectif.

Il est équipé de l'électricité.

Le chauffage est un chauffage au sol.

Le manoir est relié à une fosse septique.

MAISONS DE GARDIEN

La première maison de gardien a été en grande partie rénovée, y compris la toiture.

Les autres maisons de gardien demandent des réparations importantes.

DEPANDANCES

L'Orangerie, le hangar, l'écurie et la cave demandent des réparations importantes.

Les toitures sont récentes.

COUR CARREE

Les trois bâtiments de la cour carrée demandent des réparations importantes.

Les toitures sont récentes.

Renseignements sur le site:

https://recherche.archives.morbihan.fr/archive/fonds/FRAD056_00000119J

Pour une vue satellite voire le site :

<https://monumentum.fr/chateau-plessis-kaer-pa00091163.htm>

SITUATION

CRAC'H est une commune du Morbihan et compte environ 3320 habitants.

Le domaine longe la rivière d'AURAY.

La commune possède toutes les commodités nécessaires, école, tous commerces...

La commune de Crac'h est située dans le canton d'[Auray](#), arrondissement de [Lorient](#), et fait partie de la [Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique](#). Elle s'étend sur 3 054 ha.

La commune de Crac'h est bordée à l'Est par la rivière d'Auray, à l'Ouest par la rivière de Crac'h, au Sud par les communes de [Saint-Philibert](#) et [Locmariaquer](#) et au Nord par la commune d'[Auray](#).

Les communes limitrophes sont AURAY, VANNES.

Telles sont mes constatations.

ANNEXE

Plans cadastraux.

PHOTOGRAPHIES

A l'appui de mes constatations j'ai pris 487 photographies lesquelles sont insérées au présent procès-verbal de description.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit et pour lequel j'ai vaqué tant pour le déplacement que pour les constatations et pour sa rédaction pendant une durée de 45 heures.

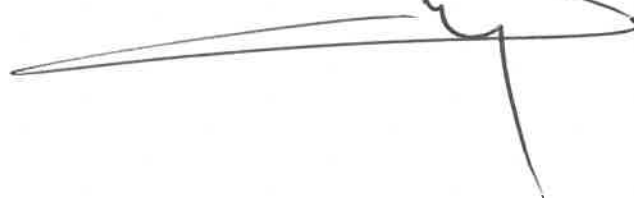
COUT: HUIT MILLE DEUX CENT NEUF EUROS VINGT DEUX CENTIMES

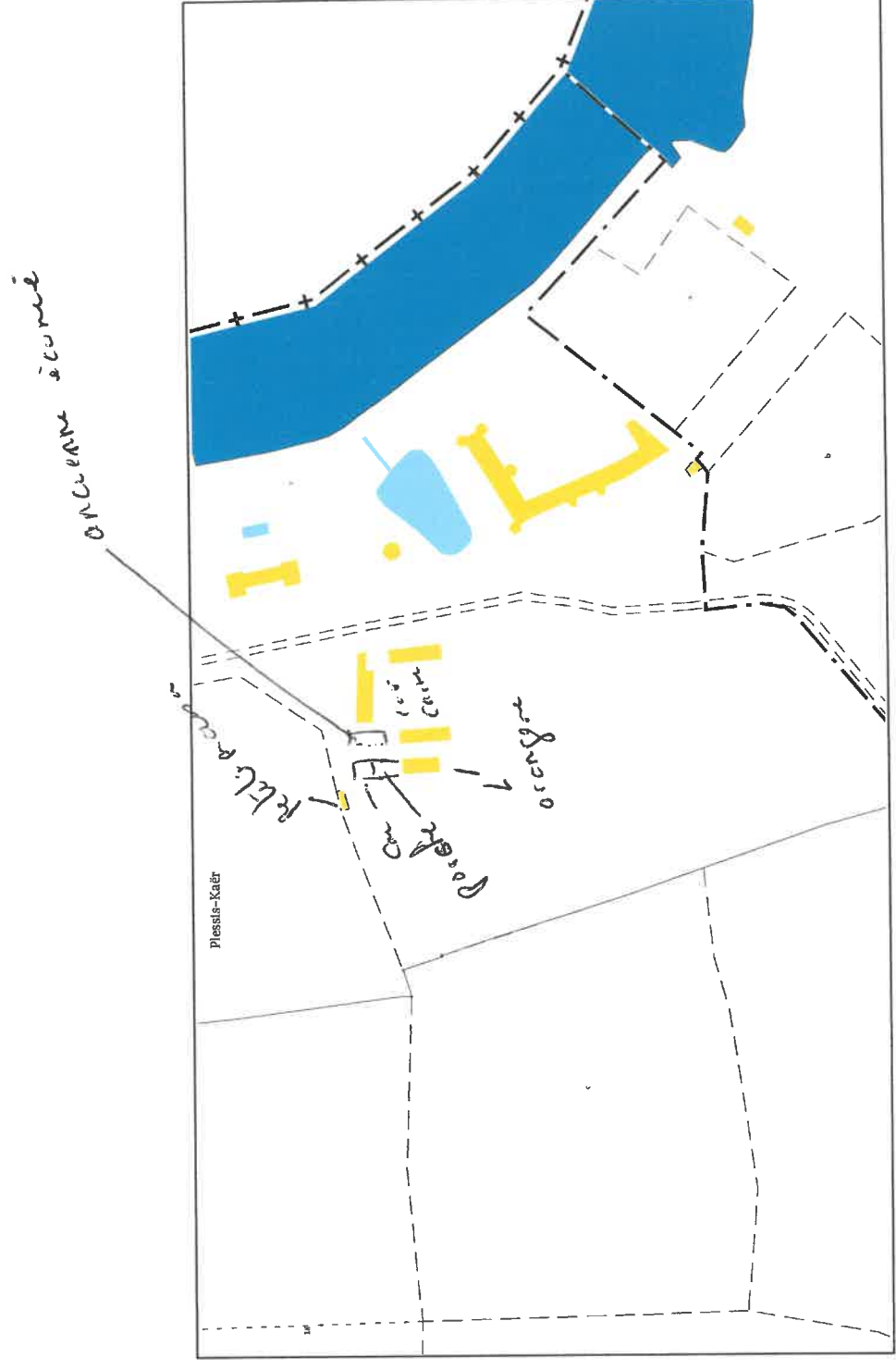
Art 18.1 – FD	7,67 €
P.V 444-28-114	220,94 €
Art 444-29	6600,00 €
<hr/>	
TOTAL HT	6828,61 €
TVA	1365,72 €
TAXE FORFAITAIRE	14,89 €
<hr/>	
TOTAL TTC	8209,22 €

Acte compris dans l'état déposé
A la recette des impôts de LORIENT
Pour le mois d'AOÛT 2018.
Versé : 14,89 €



Jean-François TALMONT
Huissier de Justice Associé





SERVICE : 1 ETUDE
UTILISATEUR : AS

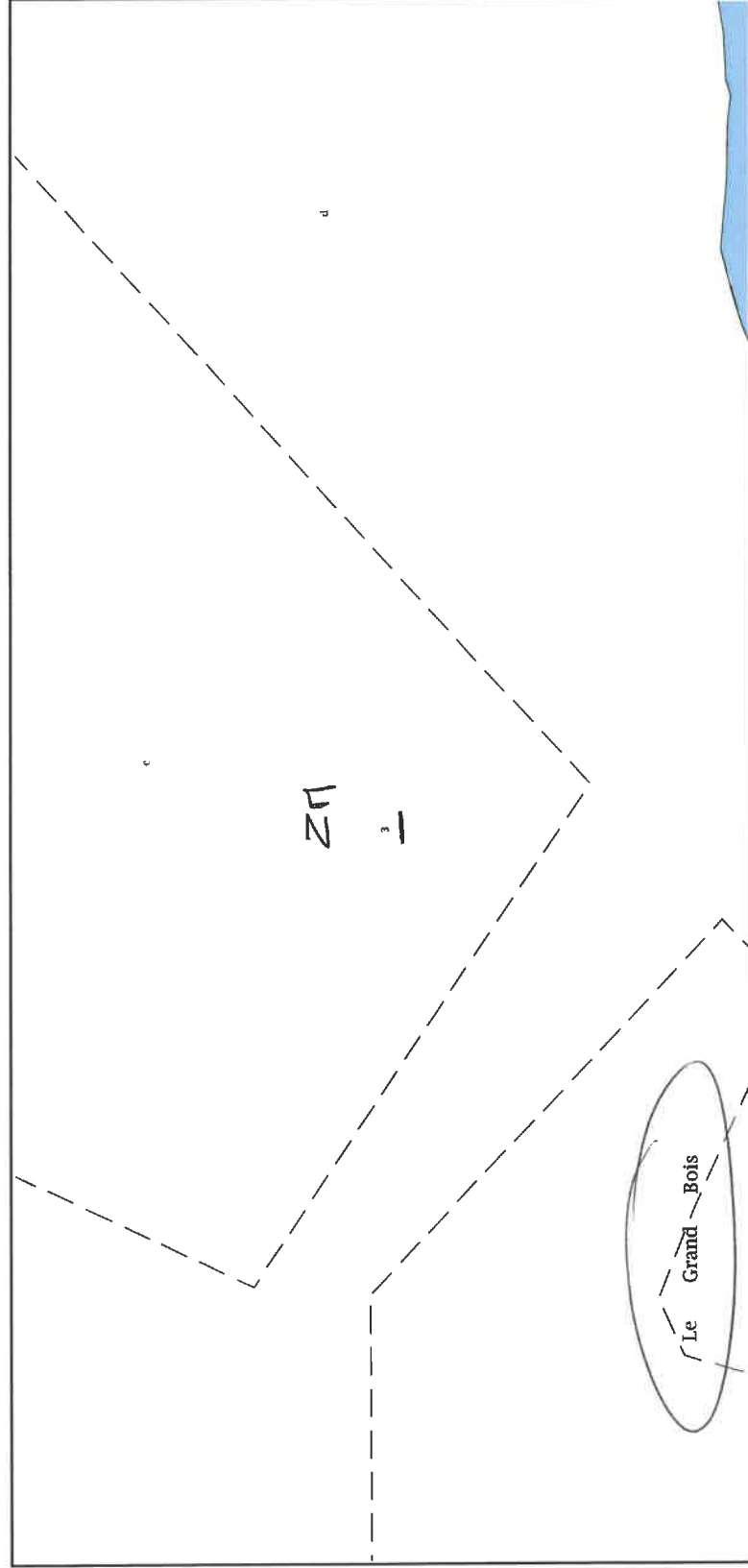
! N. DOSSIER !	LIBELLE ANOMALIE	!
1601506	Destinataire ou Huissier compétent absent.	



**Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011**

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Impression non normalisée du plan cadastral



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78 103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

